



Avenant n°1 à l'Avis de Course

Entraînements d'Automne 2026

- Modification dans le **paragraphe 3 « ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION »**
de l'Art. 3.1.2 :

Tous les bateaux des systèmes **Osiris Habitable**, **Figaro Beneteau 3**,
JCH et **Mini 6.50**, d'un coefficient minimum de 3 et d'une longueur
minimum de 5 m.

- Modification dans le **paragraphe 7 « CLASSEMENT »**

Le calcul du temps compensé et réel des bateaux sera fait selon les systèmes
OSIRIS

Un classement « monotypes » (ex. *Figaro Beneteau 3*) pourra être établi si une
Classe présente un minimum de 5 bateaux inscrits.